



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2019-2020 du Club de Photo Dimension Inc tenue le mercredi 23 septembre 2020, à 19h, via la plateforme virtuelle Zoom.

Exceptionnellement cette année, en raison de la COVID 19, l'assemblée générale annuelle a eu lieu plus de 90 jours après l'expiration du dernier exercice, ce avec l'autorisation de la Ville de Québec. En effet, les dispositions de l'article 10 des **Statuts et règlements** de la corporation, stipule que l'assemblée générale annuelle doit se tenir dans les 90 jours suivant la fin de l'exercice financier du Club, soit le 31 mars de chaque année.

1. Ouverture de l'assemblée

Il est 19:15 heures lorsque la présidente Natacha Castonguay déclare la réunion ouverte.

Pierre Vézina propose.

Michel Pézolet seconde.

2. Constatation du quorum

Les dispositions de l'article 13 des **Statuts et règlements** de la corporation stipulent que l'assemblée générale annuelle est régulièrement tenue si au moins 20% de ses membres actifs ont répondu à l'avis de convocation et sont présents.

Comme le Club compte quelques 150 membres actifs et que 58 d'entre eux sont présents, Natacha Castonguay constate que le quorum est effectivement atteint.

3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

La présidente procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour.

Quelques points abordés plus en détail au point 9 du présent ordre du jour sont ajoutés :

- François Guay désire que soit abordée la question de la diffusion sur le site web du club, des informations sur la participation de membres à diverses activités photo effectuées sur une base personnelle.
- Fabienne Racine a une interrogation concernant la réception du bulletin hebdomadaire.
- Pierre Vézina reformule la proposition de François Guay. Plutôt qu'un vote, il pose la question : Pourquoi le club ne diffuse-t-il pas l'information relative aux publications personnelles de certains membres.  
La demande de Pierre sera intégrée à celle de François et traitée au point 9 des autres points et période de questions des membres.

Jean-Pierre Riffon propose l'adoption de l'ordre du jour.  
Michel Pellerin seconde.

4. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 mai 2019  
Natacha demande le vote sur son acceptation. Le procès-verbal avait été envoyé aux membres avec l'ordre du jour pour lecture avant la réunion.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Jacqueline Perreault.  
Secondée par Daniel Petit.

5. Rapport de la présidente par Natacha Castonguay

La présidente nous présente son rapport. Elle nous fait part qu'il couvre la période comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 2019 et le 31 mars 2020 et qu'elle s'est concentrée sur l'aspect organisationnel du club et les éléments marquants de cette dernière année.

- Des réflexions du CA sur les catégories de l'exposition annuelle ont débouché sur des interrogations relatives aux comités et à leur fonctionnement. Il s'en est suivi une résolution dont la teneur a été présentée aux membres des divers comités.
- La mise en place du comité « Studio » avec messieurs Jean et Charles-Étienne Genest. Leur travail de recherche et d'organisation a mené à l'acquisition de matériel de studio afin de permettre aux membres du club d'explorer un autre aspect de la photo et de l'éclairage.
- Des comparaisons avec les autres clubs photo de la région et beaucoup de questionnement sur l'avenir financier du club ont mené à une rencontre de Sylvain Bergeron et Natacha Castonguay avec des représentants de la Ville de Québec. Cette rencontre a, d'une part, permis de faire connaître davantage le club et, d'autre part, de mieux comprendre ce que voulait dire être un organisme « reconnu par la Ville de Québec ». Les disparités entre les clubs de même nature ont été abordées et seraient conséquentes de l'approche privilégiée jusqu'à maintenant, soit une approche territoriale. Cette rencontre aura aussi permis d'apprendre que la Ville travaille actuellement à développer une approche sectorielle en remplacement de celle qui prévaut et aurait entre autres comme conséquence, un traitement plus équitable. On peut donc s'attendre à ce qu'un changement au niveau du soutien aux différents clubs s'harmonise et favorise notre collaboration.
- Une participation accrue du club à l'Association canadienne de l'art photographique (ACAP) : des membres ont participé à une formation de jugement de photos et à divers concours tout au long de l'année.

Madame Castonguay adresse ses remerciements aux membres qui, par leur bénévolat contribue au dynamisme du club et invite les autres membres à faire bénéficier le club de leurs connaissances.

Elle remercie les membres du conseil d'administration particulièrement les administrateurs dont le mandat se termine : Rémy Weber, Sylvain Bergeron et Fabienne Racine.

La présidente sortante exprime sa fierté d'avoir représenté le club et termine avec le rappel de l'annonce du premier prix qu'a remporté le Club de photo Dimension Inc .au Défi interclubs Mongeon-Pépin. Ce dernier se veut l'événement marquant de l'année pour le club.

#### 6. Rapport des activités 2019/2020 par Fabienne Racine

Fabienne Racine, responsable du comité des activités dresse le portrait des réalisations de la dernière année :

- Planification et réalisation de 17 soirées régulières. La COVID 19 a instauré un nouveau type de rencontres, soit 4 soirées virtuelles via Zoom plus une spéciale « Vernissage de l'exposition annuelle » en ligne sur YouTube.
- Les activités qui ont eu lieu : les thèmes, l'analyse en direct, les présentations par des membres : celles de leurs voyages, de leur démarche de travail, de photographes; les conférences données par divers acteurs du monde de la photographie, les soirées thématiques, l'activité « Dans le collimateur », les bilans d'activités, tels la couverture des Jeux du Québec, « S'améliorer ensemble », l'« Atelier de macrophotographie et de photo rapprochée », les capsules techniques, les ateliers, les sorties, les soirées d'accueil à l'automne et au retour des Fêtes.
- Des nouveautés : les activités « à distance » avec le groupe privé du club sur Facebook et « Remixe ta photo ».
- Les formations : cours d'initiation à la photographie numérique donné 2 fois, cours d'initiation à Lightroom dont la moitié s'est donnée en mode virtuel.
- La participation du club au Défi interclubs Mongeon-Pépin, à « Les Clubs s'exposent » au Musée national de la photographie, à l'Association canadienne de l'art photographique (ACAP).
- L'implication sociale du club dans le Grand Défi Pierre Lavoie, Les Filles et les Sciences ainsi que Help Portrait. Concernant cette dernière activité, un bilan est présenté par Joanne La Rochelle.
- En raison de la COVID 19, des activités ont été reportées : les ateliers de Michel Proulx, le Rallye, l'AGA, l'exposition annuelle qui, malgré la pandémie, a tenu un vernissage virtuel afin de souligner le travail et la créativité des membres du club qui y ont participé. Monsieur Martin Labbé se voit très chaleureusement remercié pour la réalisation de ce défi.

Fabienne termine en adressant ses remerciements aux dizaines de membres qui ont contribué à la réalisation de toutes ces activités.

Natacha Castonguay interpelle les membres à participer, proposer des activités, et à s'impliquer.

#### 7. Rapport des états financiers 2019/2020 par Sylvain Bergeron

Préparé à la demande du CA, le rapport sera transmis à la Ville de Québec dans le cadre de la politique de soutien aux Organismes à but non lucratif (OBNL).

Sylvain présente la répartition des revenus :

- Revenus totaux : 16 325 \$ une hausse de 1 065 \$ relativement à 2018-2019

- Inscriptions annuelles : 9 570 \$ soit 59 % des revenus, une hausse de 90 \$
- Cours photo : 5 415 \$, soit 33 % des revenus
- Conférenciers et ateliers : 30 \$
- Contributions aux activités : 250 \$
- Autres revenus : 1 060 \$, soit 6 % des revenus, une hausse de 710 \$. Détails :
  - Prix SPPQ : 500 \$
  - Vente de matériel photo : 560 \$

Puis la répartition des dépenses :

- Dépenses totales : 14 915 \$, une hausse de 303 \$ relativement à 2018-2019
- Services aux membres : 5 659 \$ soit 38 % des dépenses (location de salles, rallye, conférenciers, activités sociales) et une augmentation de 2,5 %
- Exposition annuelle : 3 270 \$ soit 22 % des dépenses et une diminution de 6,2 %
- Implications sociales : 4 289 \$, soit 29 % des dépenses
  - Cours photo : augmentation de l'ordre de 6,8 %
  - Help Portrait diminution de l'ordre de 77 %
- Frais de fonctionnement : 1 095 \$, soit 7 % des dépenses (Paypal, abonnements et adhésions du club, site Internet, équipement et maintenance, administration)
- Studio : 601 \$ soit 4 % des dépenses.

Suit l'état de l'encaisse :

- À l'ouverture : 10 261,40 \$
- Variation et petite caisse : 2 558,75 \$ + 110 \$
- À la fermeture : 7 812,65 \$

Pour terminer, des observations et des objectifs pour l'année en cours :

- Les locations de salles :
  - Malgré une baisse cette dernière année (moins d'activités en salle et certaines gratuités), représentent 29 % des dépenses.
  - Envisager une réduction de ce poste budgétaire tout en offrant le même niveau de service.
- Les cours photo :
  - De plus en plus difficile à combler (concurrence accrue)
  - Rechercher de nouveaux sujets permettant de nous différencier.
- L'exposition annuelle :
  - Toujours sous observation, cependant, le contrôle des dépenses est dans la bonne direction.
- Le site Internet :
  - Les liquidités du club ont permis de prépayer les frais d'hébergement pour les 5 prochaines années.
  - Le coût annuel devra paraître dans les futurs budgets.
- La situation financière globale :
  - L'offre de service actuelle, la capacité de balancer le budget dépend grandement de revenus non récurrents et imprévisibles.
  - Le CA devra se pencher sur cette réalité et définir le risque qu'elle représente.

Quelques membres posent des questions ou font part de leurs remarques :

- Aline Pellerin demande pourquoi les frais Paypal sont si élevés.  
Ce à quoi il est répondu qu'il en coûte 2 à 3 % par transaction. Leur coût reste néanmoins inférieur à ce que représenteraient des frais bancaires.
- Line Biron demande si le rapport financier est présenté à la Ville de Québec.  
Sylvain Bergeron répond que le même rapport que celui présenté lors de l'AGA est déposé à la Ville.  
Natacha explique aussi que tous les bilans présentés lors de cette même assemblée sont envoyés à la Ville.
- Michel Pézolet remarque que le remplacement du projecteur soit envisagé.
- Johanne Pouliot demande si l'achat de l'équipement studio et la location du local où il est entreposé sont concluants : les membres les utilisent-ils?  
Natacha répond que la COVID 19 n'a pas contribué à leur utilisation.
- Bertrand Dorval demande s'il peut être envisageable de changer de lieu pour tenir les rencontres.  
Sylvain Bergeron mentionne qu'il appartiendra au prochain CA de statuer à ce sujet.
- Jean-Pierre Riffon demande combien coûte une location de salle par soirée.  
Sylvain Bergeron répond que c'est fonction de la salle et des équipements utilisés.  
Natacha Castonguay fait part que lors de l'annulation de cours, des frais d'annulation sont appliqués, même lorsque le délai de grâce est respecté.
- Constance Lamoureux demande si le club reçoit une subvention de la Ville.  
Natacha Castonguay répond qu'une démarche a été faite auprès de représentants de la Ville de Québec et que ces derniers ont expliqué que l'octroi de subventions par la Ville est fait via le dépôt de projets présentés par les organismes.
- Un autre échange se fait à propos de services qu'offre la Ville de Québec au club.  
Natacha mentionne la parution de l'offre de cours du club dans le calendrier des loisirs de la Ville.

Pour terminer la présentation du rapport financier, suit son adoption.

Michel Pézolet propose l'adoption du rapport financier

Lucie Mercier seconde.

## 8. Élections au conseil d'administration

Michel Pellerin est désigné comme étant responsable des propositions de candidats et de la tenue d'un éventuel vote.

Ce que propose Pierre Vézina

Secondé par Bertrand Dorval.

Monsieur Pellerin explique la procédure aux membres et les invite à la mise en nomination de candidats intéressés à participer à l'administration du Club.

Un grand nombre de membres sont proposés mais comme la grande majorité de candidats décline l'invitation à l'exception de David Boutin, il s'ensuit un second tour duquel le nouveau CA est nommé.

Les 3 membres, David Boutin, Sylvain Bergeron et Natacha Castonguay acceptent et sont élus à l'unanimité pour un mandat de 2 ans.

Le CA se voit ainsi composé de David Boutin, Sylvain Bergeron, Natacha Castonguay, Martin Labbé, Elisabeth Morin et Joanne La Rochelle.

#### 9. Autres points et période de questions des membres

- François Guay désire que l'ensemble des membres se prononcent sur la diffusion d'informations sur la participation de membres à diverses activités photo personnelles, c'est-à-dire effectuées à l'extérieur du cadre de celles du club.

Monsieur Guay explique que certains membres se seraient objectés à ce que soient publiées de telles annonces. C'est pourquoi il a demandé que ce soit l'ensemble des membres qui se prononcent et prennent une décision à cet effet.

La présidente explique que ce sujet fait appel à un vote de l'Assemblée générale et qu'il aurait dû être soumis avant la tenue de cette dernière.

Des échanges ont lieu sur des modes de publication éventuels : le Facebook privé pourrait être envisagé, le site du club ainsi que le courriel hebdomadaire. Il est mentionné qu'il faudra faire preuve de vigilance afin que le club ne soit associé à quel qu'activité malveillante ou compromettante.

Madame Castonguay propose la tenue d'un sondage afin que les membres se prononcent.

- Fabienne Racine mentionne que le courriel hebdomadaire n'est pas reçu par l'ensemble des membres du club. Il serait important de corriger cette situation.

Natacha Castonguay invite les gens qui ne reçoivent pas le courriel à lui écrire personnellement par courrier électronique.

#### 10. Levée de l'assemblée

Il est aux environs de 21h15 lorsque la levée de l'assemblée est proposée par France St-Hilaire.

Secondée par Annie Boisvert.

Joanne La Rochelle

Secrétaire du Conseil d'administration  
pour le Club de photo Dimension Inc.